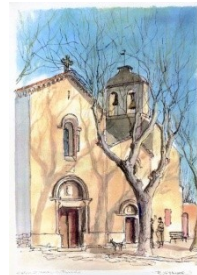
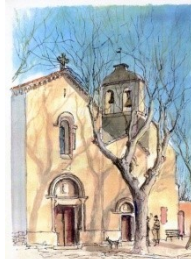


1 - Histoire de l'église de 981 à nos jours



981	On connaît l'existence dès le Xème siècle du Prieuré Saint Martin par un texte de 981 qui mentionne la dotation faite à l'abbaye de Montmajour (elle-même fondée en 949) par le cinquième Seigneur des Baux identifié, Poncius (Pons le jeune), de terrains situés près de l' « église Saint Martin en Félaurie », Félaurie étant le nom ancien du versant méridional des Alpilles. On trouve là, l'origine du droit de Montmajour (partagé à partir de 1319 avec le Chapitre métropolitain de Notre Dame des Doms d'Avignon) de percevoir une partie de la dîme et de nommer le curé.
1180	Cession au Chapitre régulier de Saint Paul de Mausole (Saint Rémy) des prieurés des Baux et de Saint Martin de Castillon avec l'approbation de Tiburge, dame des Baux.
1319	Une bulle du pape Jean XXII unit le prieuré de Saint Paul de Mausole à l'archidiaconé d' Avignon et les trois prieurés du territoire des Baux relèvent désormais du Chapitre de Notre Dame des Doms.
????	Le prieuré de Saint Martin devient paroisse succursale de la paroisse des Baux. On ignore la date exacte à laquelle Sainte-Marie-de-Castillon (vraisemblablement détruite vers 1410 par les canons du vicomte de Turenne) cessa d'être église paroissiale au profit de Saint-Martin.
1632 - 1633	Réédification de l'église en vertu d'un contrat passé le 14 avril 1632. Il s'agit sans doute, à peu de choses près, de la nef latérale actuelle. 1633 est l'année de la condamnation de Galilée par le Pape Urbain VIII (« <i>Et pourtant, elle tourne</i> »).
1668	Début des registres paroissiaux (jusqu'en décembre 1791).
1670	Édification de la Chapelle Saint Joseph (sacristie actuelle) et de la partie de la cure longeant l'église au sud (contrat du 25 novembre 1670).



1700	Édification d'une chapelle de la Sainte Vierge à l'emplacement d'une partie de la grande nef actuelle. Cette chapelle aurait été entièrement financée (1200 livres) par Sébastien Quenin, notaire royal, propriétaire du mas des Quenins, (devenu Escanin au milieu du XVIIIème siècle) en exécution de la condition mise par Monseigneur de Grignan (coadjuteur d'Arles) en 1681 et confirmée par Mgr de Mailly (Archevêque de 1698 à 1710), pour maintenir la paroisse à Saint Martin de Castillon malgré les récriminations des habitants de Maussane.
1742	Édification de la seconde partie (sud) de la cure.
1754	Création le 2 septembre de la Paroisse Sainte Croix de Maussane et séparation d'avec la Paroisse Saint Martin de Castillon.
1772	Édification du clocher.
1791	Suppression de la Paroisse (réduite au rang de simple oratoire). L'église est transformée en remise sans subir de gros dégâts mais la chapelle de la Sainte Vierge tombe en ruines.
1795	Rétablissement de la Paroisse.
1796	Création de la Commune du Paradou (le 23 septembre soit le 1er vendémiaire de l'an V)
1848	Reconstruction du sanctuaire.
1865	Démolition de la tribune, dont la date de construction est inconnue.
1893	Construction de la grande nef à la place de la chapelle de la Sainte Vierge et transformation de la chapelle de Saint Joseph en sacristie.
1894	Consécration de l'église actuelle le 23 septembre.
2004 (26 août)	Décision de Mgr Feydt, archevêque d'Aix et Arles, constituant l'Unité Pastorale de la Vallée des Baux (Paroisses des Baux, Le Paradou, Maussane les Alpilles et Mouriès).
2011	La paroisse de Fontvieille rejoint l'unité pastorale.